

# Memo

## COCHRANE TEMISKAMING RESOURCE CENTRE


**A :** Tout le personnel  
**De :** Daniel Roy  
**Sujet :** Covid-19 et questions de ressources humaines  
**Date :** Le 16 mars 2020

Conformément à l'Organisation mondiale de la Santé et aux directives provinciales et fédérales, nous communiquons ce qui suit concernant les opérations du CTRC :

- Le personnel du « PRT » travaille à domicile et ne fait pas de visites communautaires.
- Le siège social est fermé au public.
- Le programme de jour (CSS) est fermé au public.
- Les départements de ressources humaines, finances et des services aux résidents demeurent sur place avec des horaires de service limités.
- Les ressources humaines sont à la recherche de personnel « PRT » prêt à travailler en résidence pour aider à des tâches, en particulier l'épicerie, afin de limiter le personnel résidentiel se déplaçant dans la communauté.
- Les maisons résidentielles sont maintenant fermées à tous les visiteurs.
- Le personnel résidentiel avec des journées de vacances et « floaters » seront payés après le 31 mars.
- Le personnel « PRT » ayant encore un « floater » de 2019 devrait le programmer avant le 31 mars et faire connaître la date à son superviseur.
- Tout le personnel qui revient d'un voyage international doit suivre les lignes directrices sur la santé publique et communiquer avec les ressources humaines du CTRC.
- Il n'y a pas de cas confirmés de Covid-19 à Timmins et en région.
- Le service de santé du CTRC surveille toutes les personnes en résidences et prendra des mesures en fonction des questions qui surviennent, avec les conseils de santé publique.
- L'équipe de direction se réunit tous les jours pour gérer tous les besoins de service.
- La planification des horaires de travail mettra l'accent sur les quarts de travail en résidences ainsi que les journées de maladies.

- Nous essayons d'obtenir une dotation supplémentaire au besoin.
- Les promenades en fourgonnette avec des individus ainsi que les promenades à l'extérieur sont permises mais pas de sorties en les milieux publics. (Le service au volant de chez Tim's est permis).
- Le CTRC a créé une salle d'approvisionnement avec du matériel pour les besoins des services résidentiels et fournira du matériel au besoin.
- Le bureau de santé a informé que les tests de dépistage Covid-19 ne sont que pour les personnes présentant des symptômes.
- Le personnel qui se sent malade devrait appeler son bureau de santé local pour recevoir d'autres directives.
- D'autres informations seront communiquées dès que nous les aurons.

Respectueusement



Daniel Roy  
Directeur des ressources humaines

Cc Darren Renaud, président du local L664  
Cindy Mcquerrie, représentante régionale OPSEU  
Sarah Cashabec pour distribution au Conseil  
Ressources humaines pour affichages web